DLP-4-6-57004055

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
Direction Régionale de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Ancienne Conserverie de CASAMOZZA
LUCCIANA - 20290 BORGO -
☎ (95) 36.05.70



Edition Corse

Bulletin Technique n°78
du 16 Mai 1986

Imprimerie de la Station de CASAMOZZA
Directeur gérant M. COQUET
CPPAP N°1769 A-D

Vigne : Premiers foyers primaires de **mildiou**, dégâts d'**oïdium**, éclosion des premiers **vers de la grappe**

Oliviers : Les papillons de **teigne** sont présents dans tous les vergers

Cultures Maraichères : Traitement conseillé contre la **teigne du poireau**

Maïs : Attention aux **taupins** et aux **vers gris**

VIGNE

*** Mildiou



Les premiers foyers primaires de mildiou ont été observés sur la Côte Orientale, en particulier en CASINCA , à BRAVONE, ALERIA, PIANICCIA . Ces foyers restent localisés mais un traitement généralisé est necessaire sur toute la plaine orientale dés réception du bulletin. Par contre, aucun foyer n'a été observé sur AJACCIO et dans le SARTENAIS.

*** Oïdium

Des pousses de Carignan et Cinsault sont fréquemment atteintes. Ne laissez pas s'installer l'oïdium et ajouter un anti- oïdium à la bouillie anti-mildiou

/Prévoyez un soufrage début floraison/

*** Tordeuses de la grappe

Le vol diminue et le niveau des pontes reste faible. On observe la sortie des premières chenilles. Attendre un prochain avis pour intervenir.

P 46



OLIVIER

Le papillon de la teigne est présent dans les vergers . Il est recom mandé d'intervenir dans les oliveraies trés infestées en 1985 où dés que vous observez plus de 10 à 20 % de feuilles présentant des galeries

Vous pouvez utiliser

- Bacillus thuringensis THURICIDE, BACTOSPEINE, DIPEL

En lutte biologique dés le début de la floraison contre les chenilles

- Carbaryl SEVIN)
- Dimethoate N.S) En lutte chimique préventive visant le papillon

> Il est interdit de traiter la végétation en floraison avec un insecticide chimique

CULTURES MARAICHERES

Les vols de teigne du poireau ont débuté dans la région d'AJACCIO dés les premiers jours de mai. Un traitement est conseillé dés réception du bulletin avec les matières actives suivantes.

azynphos GUSATHION
deltamethrine DECIS

Larve et dégât

MAIS

*** Taupins

Les larves de couleur jaune paille brillant provoquent des morsures sur la jeune tige à la levée. Une seule larve peut attaquer successivement plusieu plantules. Les traitements chimiques du sol ne se justifient que lorsque l'on observe une larve à chaque coup de bèche.
Deux types d'application sont possibles: en plein ou en localisation.

Matière active	Dose P.C. par ha	Produit commercial		Observations
EN PLEIN				
Lindane	1,5 kg m.a.	Nombreux	B	8-10 j avant le semis
Chlorpyriphos-éthyl + Lindane	5 kg	Kregan Lorsban L 16	B	pre-semis incorporé
Parathion éthyl	600 g m.a.	Nombreux	I	
EN LOCALISATION				
Aldicarbe + Lindane	15 kg	Témik M	M	Autorisé sur nématodes
Bendiocarde	10 kg	Garvox 3 G	B	
Benfuracarbe	12 kg	Oncol 5 G	M	
Carbofuran	12 kg	Curater	B	
Carbosulfan	10 kg	Marshal 5 G	M	Meilleure efficacité à 12kg
Chlorméphos	6 kg	Dotan	B	
Chlorpyriphos-éthyl	10 kg	Dursban 5 G	I	
Fonofos	7 kg	Dyfonate 5 G	M	
Fonofos + Lindane	6 kg	Folane	M	
Furathiocarbe	12 kg	Deltanet	B	
Phoxime	25 kg	Volaton 5	I	
Terbuphos	8 kg	Counter plus	*	

Taupin et sa larve

B : bon M : moyen
I : insuffisant * : à confirmer

*** *Noctuelles terricoles ou vers gris*

Ces chenilles s'alimentent la nuit et se dissimulent dans le sol durant le jour. Elles coupent les plantules au ras du sol. Les dégâts sont trés fréquents dans notre région.
La lutte est possible par pulvérisation ou appâts.

Noctuelles terricoles

• **Pulvérisation :** lutte délicate. Conditions indispensables à la réussite : traiter au crépuscule avec au moins 800 l d'eau/ha.
• **Appâts :** application difficile et résultats irréguliers. Fabriqués parfois avec du son et alors employés à 50 kg/ha.

Matière active	Pulvérisation		Appâts ou granulés	
	Produit commercial	Dose P.C./ha	Produit commercial	Dose P.C.
Acéphate	Orthene 50	1,8 kg	Orthene 50	4,8 g/kg de son
Carbaryl			Sevin appât	30 kg/ha
Chlorpyriphos			Dursban appât	50 kg/ha
Cyperméthrine	*Nombreux*	30 g m.a./ha	*Nombreux*	0,3 g m.a./ /kg de son
Deltaméthrine	Decis CE	0,3 l		
Endosulfan			Thiodan 35 CE	6 ml/kg de son
Endosulfan + Parathion			Drifène AP Ekadrine	8 ml/kg de son
Lindane			*Nombreux :* *. pour les appâts au son* *. pour les appâts prêt à l'emploi*	4 g m.a./kg de son 30 à 50 kg/ha
Perméthrine	Ambush Perthrine	0,2 l	Ambush Perthrine	2 ml/kg de son
Phoxime			Volaton 5	75 kg/ha

Légende générale :
bon — moyen — à confirmer
insuffisant — irrégulier — manque d'information
Sauf indication contraire, les doses sont exprimées en P.C./ha



Vers gris
35 à 50 mm

------- ooooooooo ----------